



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Nouvelle - Aquitaine**

Secrétariat Général  
Division de proximité de Bordeaux

Bordeaux, le 29 avril 2024

Affaire suivie par : Séverine GODIN  
[severine.godin@developpement-durable.gouv.fr](mailto:severine.godin@developpement-durable.gouv.fr)  
Tél. : 07 61 76 61 70

Le directeur régional de l'environnement, de  
l'aménagement et du Logement de la Nouvelle-  
Aquitaine

à

Monsieur le Président de l'ASCE 33

---

**Vos réf. :** Courrier du 15/04/2024

**Objet :** Assemblée générale de l'ASCE 33 du 16 mai 2024.

Je vous informe que j'autorise, sous réserve des nécessités de service, les agents de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, site de Bordeaux, à assister à l'Assemblée Générale de l'ASCE 33 qui se tiendra :

**- le jeudi 16 mai 2024 à partir de 9h00, avenue du Docteur Schinazzi à Bordeaux (salle 206).**

Je vous précise que les véhicules de service ne sont pas autorisés pour les déplacements.

Cette autorisation d'absence servira de justificatif à saisir dans Horoquartz code « MUTASSO » par les gestionnaires de service.

Pour le directeur régional et par délégation,  
Le Secrétaire Général

Le secrétaire général

Cyril MOUILLOT